

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2020

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(11 personnes sont présentes).

2020-25 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Eliza Leblanc que
l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulcation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

Présentation par Crandall du plan de drainage proposé pour la rue Robichaud

- Marc Arsenault présente le plan proposé par Crandall.
- Marcella Léger informe qu'elle n'a jamais vraiment eu de gros problèmes d'eau.
- Joseph Cormier note que Leslie Léger a installé un tuyau sur son terrain mais que celui-ci ne fournit pas parce qu'il a trop d'eau qui descend la butte.
- Annette Selmes, au 103 rue Robichaud, note que sa propriété occasionne des problèmes d'eau au printemps comme Joseph Richard et Yvon Cormier.
- Alexandre Maillet, au 87 rue Robichaud, souligne qu'il n'a pas de problème d'eau chez lui.
- Le maire Léger termine la conversation par disant que la municipalité va travailler avec Joseph Cormier, Yvon Cormier, Joseph Richard et Annette Selmes pour régler les problèmes d'eau chez eux.

2020-26 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que

la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger
Maire

Stéphane Dallaire
Greffier